

Département
du Doubs

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le cinq avril,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à l'Espace Culturel de Quingey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril

N° 46/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 28 mars 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 12 avril 2018,

Objet de la délibération :
Espace ludique et touristique /
Entretien des pelouses :
convention avec la ville
d'Ornans

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
- M. Debois Jean-Pierre à M. Bérion Dominique, M. Bole Léon à M. Pierre Maire, Mme Ragot Maryvonne à M. Daudey Pierre, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Edme Philippe à Mme Faivre Sarah, M. Laithier Didier à M. Bonnefoi Frédéric (jusqu'à 21h00), M. Boillon Jean-Maurice à M. Ducret Sylvain, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Magneron Monique à Mme Petit Marie-Jeanne, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent
- Procuration**
- M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Sage Irénée par M. Castella Benoit, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier, M. Maire du Poset Thierry par M. Schwendenman Grégory
- Suppléé(e)s**
- Excusé(e)** Mme Boucon Galimard Sabine, Ms. Maugain Romuald, Laporte Jean & Daudey Louis
- Absent(e)s** Mmes Faillenot Maryse, Breuillot Christine & Galmiche Christelle, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Prost Jean-Paul, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Sarah Faivre, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

- Vu la délibération n° 87/17 du 10/04/17 relative à la convention annuelle avec la ville d'Ornans pour l'entretien des pelouses de l'espace ludique et touristique,

Considérant la nécessité de renouveler cette convention dans les mêmes conditions,

Le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention avec la ville d'Ornans pour la tonte des pelouses de l'espace ludique et touristique durant la période d'avril à octobre 2018 pour la somme de trois mille six cents euros (3 600 €) correspondant à 15 passages de 8 heures/passage. L'heure de tonte supplémentaire est fixée à 30 € limitée à 20 heures maxi.

Fait et délibéré en séance, le 05.04.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président
Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Belin
25290 ORNANS

Nombre de membres

- En exercice : 98
- Présents titulaires : 66
- Absents :
 - Dont suppléés : 5
 - Dont représentés : 11
 - Excusés : 4
 - Non excusés : 12
- Votants : 82

Accusé de réception, Ministère de l'Intérieur

Résultat du vote

025-200068070-20180405-46-18-DE

- Pour : 82

Contre : 0

Accusé certifié exécutoire

Réception Poste 101 : 10/04/2018

